



DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

SATOLAS-ET-BONCE

Le village où il fait bon vivre !

Membres en exercice : 12

Présents : 6

Excusés : 5

Pouvoir : 1

Votants : 7

Date de Convocation : 28/07/2025

DELIBERATION du CCAS

n° 2025-10-01

Objet : COLIS DES AÎNÉS – CHOIX DU PRESTATAIRE

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt octobre, le Conseil d'administration du CCAS, dûment convoqué le six octobre 2025, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Nathalie HESNARD-DOURIS, vice-présidente.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 12

Madame la Présidente de séance procède à l'appel nominal des élus :

Mme Nathalie HESNARD-DOURIS, M. André GENILLON, Mme Guadalupe GOICHOT, Mme Brigitte MARCELO, Mme Hélène TERRIER

Excusé(e)s et pouvoirs : Mme Christine SADIN

Mme Hélène TERRIER donne pouvoir à Mme Brigitte MARCELO

Mme Charlène MILLON

M. Roger MILLY

Mme Cécile TRUCHET

Secrétaire de séance : Arnaud MALATRAY

Le quorum étant vérifié, la séance est ouverte à 20h20.

COLIS DES AÎNÉS – CHOIX DU PRESTATAIRE

Madame la Vice-Présidente a déjà proposé aux membres du CCAS des devis pour le choix du colis des aînés.

La proposition du colis à 40 euros TTC (panier 1 personne) et 54 euros TTC (panier 2 personnes) de Karine DELORME, est celle qui semble la plus adaptée.

La distribution sera effectuée la semaine du 19, 20 et 21 décembre.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE le devis du prestataire Karine DELORME
- AUTORISE Madame la Présidente du CCAS ou son représentant à signer tous documents relatifs à ce dossier

Fait en Mairie le lundi 20 octobre 2025

La présidente,
Christine SADIN



Christine Sadin



www.satolasetbonce.fr

04 74 90 22 97-mairie@satolasetbonce.fr
159, Allée du Château 38290 Satolas-et-Bonche



Village de Satolas-et-Bonche



Membres en exercice : 12

Présents : 6

Excusés : 5

Pouvoir : 1

Votants : 7

Date de Convocation : 28/07/2025

**DELIBERATION du CCAS
n° 2025-10-02**

Objet : REPAS DES AÎNÉS – CHOIX DES BOISSONS

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt octobre, le Conseil d'administration du CCAS, dûment convoqué le six octobre 2025, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Nathalie HESNARD-DOURIS, vice-présidente.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 12

Madame la Présidente de séance procède à l'appel nominal des élus :

Mme Nathalie HESNARD-DOURIS, M. André GENILLON, Mme Guadalupe GOICHOT, Mme Brigitte MARCELO, Mme Hélène TERRIER

Excusé(e)s et pouvoirs : Mme Christine SADIN

Mme Hélène TERRIER donne pouvoir à Mme Brigitte MARCELO

Mme Charlène MILLON

M. Roger MILLY

Mme Cécile TRUCHET

Secrétaire de séance : Arnaud MALATRAY

Le quorum étant vérifié, la séance est ouverte à 20h20.

REPAS DES AÎNÉS – CHOIX DES BOISSONS

Madame la Vice-Présidente a déjà proposé aux membres du CCAS des devis pour les boissons du repas des aînés, prévu le samedi 15 novembre 2025.

Le forfait boisson inclus dans le menu, à 6.50 euros TTC, du traiteur Hervé Heyraud, est l'option qui semble la plus adaptée.

Aucun jus de fruit, ni digestif n'est prévu mais ils seront achetés à part directement au supermarché (environ 18 bouteilles)

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'option « boisson » du traiteur de 6.50 € supplémentaires
- **AUTORISE** Madame la Présidente du CCAS ou son représentant à signer tous documents relatifs à ce dossier

Fait en Mairie le lundi 20 octobre 2025

La présidente,
Christine SADIN

